

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 10 février 2022

portant inscription au tableau d'avancement
à l'échelon spécial du grade d'ingénieur des travaux publics de l'État hors classe,
au titre de l'année 2022

NOR : TREK2204732A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2005-631 du 30 mai 2005 portant statut particulier du corps des ingénieurs des travaux publics de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTE, MCTRCT et MM en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2022,

Arrête

Article 1^{er}

Les dix-neuf agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'ingénieur des travaux publics de l'État hors classe, au titre de l'année 2022 :

M.	ARGOUL	(Pierre)
M.	BORDE	(Denis)
M.	CORDIER	(Philippe)
M.	CORFDIR	(Pierre)

M.	COUDRET	(Alain)
M.	DAMOUR	(Frederic)
M.	GIRAUD	(Philippe)
M.	GRAZIANI	(Philippe)
M.	JOUVET	(Jean-Louis)
M.	LAURENCOT	(Jean-Luc)
M.	LEMAIRE	(Philippe)
Mme	MACE	(Nathalie)
Mme	MATHONNET	(Sabine)
M.	MENEGHIN	(Marc)
M.	NOROTTE	(Olivier)
M.	PAYA	(Fabrice)
Mme	SEGUIN	(Odile)
M.	THIRION	(Philippe)
M.	VASSOR	(Eric)

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 10 février 2022
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,

J. CLEMENT